



CONSEIL NATIONAL DU SIDA  
39-43 QUAI ANDRE CITROËN  
75902 PARIS CEDEX 15  
T. 33 [0]1 40 56 68 50  
F. 33 [0]1 40 56 68 90  
CNS.SANTE.FR

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 AVRIL 2010

POUR CHRISTIANE MARTY-DOUBLE

Le Conseil national du sida a la tristesse d'annoncer la disparition de Christiane Marty-Double.

Vice-présidente de l'association AIDES pendant plus de 10 ans, professeure de médecine, Christiane Marty-Double avait été nommée membre du Conseil national du sida le 2 janvier 2008, sur proposition de la Ministre de la santé et des sports.

Le CNS tient à rendre hommage à l'implication constante de Christiane Marty-Double dans les travaux du Conseil et à sa détermination à défendre les droits des personnes, notamment des plus vulnérables.

Le Président du Conseil national du sida, le professeur Willy Rozenbaum, et l'ensemble des membres du Conseil font part de leur profonde émotion et témoignent leur soutien à la famille et aux amis de Christiane Marty-Double.

Contacts :

Emeline Collin : 01 40 56 57 43 [emeline.collin@sante.gouv.fr](mailto:emeline.collin@sante.gouv.fr)

Michel Celse : 06 80 73 87 64 [michel.celse@sante.gouv.fr](mailto:michel.celse@sante.gouv.fr)

Créé en 1989, le Conseil national du sida est un organe consultatif indépendant composé de 24 membres spécialistes du VIH/sida, représentants de la société civile ou militants associatifs.

Le Conseil national du sida émet des avis et des recommandations sur toutes les questions posées par le VIH/sida à la société. Ces travaux sont adressés aux autorités politiques et à l'ensemble des personnes concernées par l'épidémie.

Le Conseil national du sida participe ainsi à la réflexion sur les politiques publiques et œuvre au respect des principes éthiques fondamentaux et des droits des personnes.